



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

eau

Question écrite n° 71019

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conséquences de la suspension des aides mobilisables dans le cadre des programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA). Depuis la fin de l'année 200, les agriculteurs n'ont plus la possibilité de bénéficier des financements jusqu'alors octroyés par l'Etat et les agences de bassin pour la réalisation des travaux de mise aux normes environnementales. Les agriculteurs doivent désormais payer la redevance de pollution aux agences de bassin ou faire face à de très lourds investissements sans bénéficier des aides jusqu'alors octroyées aux autres et qui pouvaient atteindre 60 % du coût des travaux, ce qui n'est pas sans conséquence sur les exploitations intégrales et la pérennité de certaines. Il lui demande si une reprise des aides PMPOA pourrait être envisagée pour les agriculteurs en difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71019

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 décembre 2001, page 7334